

basées dans la Communauté européenne, 56 dans l'AELE, 164 sociétés nord-américaines et 14 firmes japonaises.

### Changements structurels

Le programme du marché unique accélérera le rythme des changements structurels déjà en cours dans l'industrie européenne et en précisera les formes. En voici quelques exemples:

- La concentration accrue des structures de l'industrie;
- L'accélération des opérations de rachat et de fusion nationales et transfrontalières;
- La prolifération des alliances transfrontalières en R & D, production et marketing;
- Le recentrage des entreprises sur leurs activités centrales;
- La rationalisation des usines à l'échelle européenne.

L'un des facteurs de cet éventuel changement d'orientation est le fait que dans de nombreux secteurs, les marchés fragmentés européens protègent maintenant un nombre trop élevé de sociétés qui ne pourront coexister confortablement sur la scène concurrentielle d'après 1992. Par exemple, il existe 13 constructeurs de locomotives en Europe par rapport à 2 aux Etats-Unis et 3 ou 4 au Japon. De la même façon, l'Europe a quelque 40 fournisseurs de batteries d'automobiles, contre 4 aux Etats-Unis; et 11 constructeurs de centraux téléphoniques publics, contre 4 en Amérique du Nord. Dans quelques secteurs, telle l'industrie automobile, où il existe déjà 6 principaux groupes européens, la situation s'aggrave encore avec l'arrivée en Europe des concurrents japonais.

Dans le sondage effectué auprès des industriels européens et entrepris dans le cadre de la présente étude, environ 85 % de toutes les sociétés de fabrication et de services ont indiqué que le programme de 1992 pourrait encourager un élagage modéré ou marqué des concurrents dans leur secteur. On s'attend à ce que cet élagage soit le plus marqué dans l'industrie alimentaire, le génie mécanique et les produits pharmaceutiques, et le moins marqué dans le secteur de l'automobile.